

LABEL « GREAT PLACE TO LEAVE »

Fouad CHEHADY : la lanterne rouge du réseau

RÉMUNÉRATION MOYENNE PAR SALARIÉ : DERNIÈRE CAISSE D'ÉPARGNE DE FRANCE

Sur les 15 Caisses d'Épargne, la CELC occupe fièrement la dernière place en salaire moyen : 41613 € contre 45 202 € en moyenne. En 2024, les rémunérations en CELC ont évolué de 0.8% contre 1.9% pour les autres CE. **Pour les cadres, le constat est aussi plus brutal : 49 266€ en CELC contre 53 908€ en moyenne. Les responsabilités augmentent, les salaires restent au plancher.** Et dire qu'on nous répète que « les cadres sont bien défendus » ... Pour ceux qui sont cadres, et ceux qui aspirent à le devenir, ça sonne surtout comme une promesse de galère à venir.

INTÉRESSEMENT : 13^{ÈME} SUR 15

Depuis l'arrivée de Fouad CHEHADY en septembre 2021, la CELC se classe 13^{ème} sur 15 Caisses d'Épargne pour les trois années (2022-2024). A la CELC, l'intéressement 2024 s'élève en moyenne à **4 012 €**, quand le Réseau des Caisses d'Épargne atteint **4 679 €**. Malgré nos efforts, **nous restons les parents pauvres du réseau**. En 2023 déjà, nous touchions **1 983 € contre 4 554 €**, et en 2022 **3 823 € contre 5 071 €** ! Trois années de suite à la traîne !!! Sur cette période, le salarié de la CELC a perdu en moyenne **1 495 € par an** d'intéressement, soit **près de 4 500 € envolés** au total.

EFFECTIFS : LA FUITE CONTINUE

Moins 3 % en 2024, la plus forte baisse des effectifs du réseau CE. Taux de sorties CDI : 13,8 % (moyenne nationale : 10,6 %). Quand tout le monde s'en va, ce n'est pas un hasard : **on ne quitte pas un endroit où il fait vraiment bon rester.** Ce n'est ni le hasard ni la fatalité. C'est une politique salariale sociale à courte vue : réduction des coûts, écrasement des rémunérations, dialogue social inexistant. La CELC est devenue le parent pauvre du réseau.

LA GRANDE ÉVASION (FAÇON "GREAT PLACE TO WORK")

Tellement « Great » que les salariés s'en vont... en masse. Tellement « place to work » que beaucoup préfèrent partir travailler ailleurs. Résultat : fuite des compétences, épuisement des restants, et une totale déconnexion entre les tableaux Excel du sommet et la vie quotidienne à la base. Pendant ce temps, le label "Great Place to Work" trône fièrement sur les signatures électroniques, mais reste lettre morte dans le quotidien. Les services et les agences se vident, les tâches s'accumulent, la reconnaissance disparaît. Chaque départ devient une « opportunité de transformation positive » : traduction = on fera sans toi... et sans remplaçant. **SUD- Solidaires exige une revalorisation immédiate de tous les salaires au sein de la CELC ! Les NAO locales commencent d'ici quelques jours. La direction fera-t-elle un pas vers les salariés ou restera-t-elle dans son déni ?**

**LES SALARIÉS PARTENT, LA COM' RESTE.
REJOIGNEZ-NOUS !**

Vos représentants SUD-Solidaires

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUET, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GODBILLOT, Alain GROSMIRE, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSAULT, Alain QUESNE, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gêrôme TOURNOIS



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sudcelc@sudbpce.com